

**COMPTE RENDU DÉTAILLÉ DES DÉCISIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 26 MARS 2009

L'Assemblée Communale s'est réunie le 26 mars 2009 à 17 h sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, Mme Françoise FELLMANN (jusqu'à la question 2), M. Michel LOYAT, Mme Jacqueline PANIER, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question 22), M. Christophe LIME, Mme Nicole WEINMAN, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Françoise PRESSE, M. Lazhar HAKKAR, Mme Martine BULTOT, M. Jacques MARIOT, Mme Danièle POISSENOT (jusqu'à la question 16), Mme Joëlle SCHIRRER, M. Abdel GHEZALI, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Emmanuel DUMONT, Mme Valérie HINCELIN (jusqu'à la question 15), M. Jean-François GIRARD, M. Didier GENDRAUD, M. Jean-Claude ROY, Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Solange JOLY, Mme Corinne TISSIER, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question 30), M. Eric ALAUZET, Mme Sylvie WANLIN, Mme Nozhat MOUNTASSIR, Mme Annie MENETRIER, M. Thierry BENETEAU DE LAPRAIRIE (jusqu'à la question 2), Mme Sylvie JEANNIN, M. Nicolas BODIN, M. Jean-Sébastien LEUBA, Mme Carine MICHEL, M. Cyril DEVESA, Mlle Béatrice RONZI, M. Jean ROSSELOT, Mme Martine JEANNIN, Mme Catherine GELIN, M. Pascal BONNET, Mme Elisabeth PEQUIGNOT, M. Michel OMOURI, M. Edouard SASSARD, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON.

Secrétaire : M. Abdel GHEZALI.

Absents : Mme Françoise FELLMANN (à compter de la question 3), M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question 21), Mme Danièle POISSENOT (à compter de la question 17), M. Benoît CYPRIANI, Mme Valérie HINCELIN (à compter de la question 16), M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Catherine THIEBAUT (à compter de la question 31), M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE (à compter de la question 3), M. Frank MONNEUR, M. Nicolas GUILLEMET, Mlle Hayatte AKODAD, Mme Françoise BRANGET.

Procurations de vote : Mme Françoise FELLMANN à Mme Jacqueline PANIER (à compter de la question 3), M. Patrick BONTEMPS à M. DAHOUI (jusqu'à la question 21), Mme Danièle POISSENOT à M. Abdel GHEZALI (à compter de la question 17), M. Benoît CYPRIANI à M. Cyril DEVESA, Mme Valérie HINCELIN à Mme Corinne TISSIER (à compter de la question 16), M. Jean-Jacques DEMONET à Mme Béatrice FALCINELLA, M. Thierry BENETEAU DE LAPRAIRIE à Mme Martine BULTOT (à compter de la question 3), M. Frank MONNEUR à M. Emmanuel DUMONT, M. Nicolas GUILLEMET à M. Eric ALAUZET, Mme Françoise BRANGET à M. Edouard SASSARD.

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. le Maire a transmis les vœux de rétablissement du Conseil Municipal à M. DEMONET et a assuré M. CYPRIANI du soutien et de l'amitié de l'Assemblée suite au décès de son épouse.

Puis il a félicité Hayatte AKODAD, sacrée ce jeudi 26 championne de France de boxe.

1. Analyse des besoins sociaux

Mme SCHOELLER a présenté l'analyse des besoins sociaux qui est un diagnostic partagé avec les acteurs locaux de l'action sociale quant à la situation sociale du territoire, ses évolutions, les défis à relever. C'est à partir de ce constat que le CCAS définit ses axes de travail.

Jusqu'à la crise, la Ville de Besançon enregistrait des signes d'amélioration :

- un revenu médian des ménages en augmentation régulière
- une baisse des bénéficiaires de minima sociaux dont les allocataires du RMI
- un taux de non imposition en baisse.

La crise économique remet en cause ces tendances :

- dégradation de l'emploi et augmentation des bénéficiaires des minima sociaux dès l'automne 2008
- augmentation de l'activité des services du CCAS du Conseil Général (en ce qui concerne le RMI).

Au-delà de la conjoncture économique actuelle, l'analyse partagée des besoins sociaux s'est également centrée sur l'exclusion, exclusion par les revenus, malgré le travail ou par le logement.

↳ Exclusion par les revenus :

- hausse constante des inégalités de revenus
- 1 ménage bisontin sur 6 sous le seuil des bas revenus
- des allocataires de minima sociaux qui peinent de plus en plus à sortir des dispositifs.

↳ Exclusion malgré le travail : les travailleurs pauvres

- un phénomène de plus en plus conséquent
- avec des répercussions au quotidien en terme d'accès aux soins, de maintien dans le logement, d'image de soi, d'isolement
- nécessitant une adaptation des dispositifs en place, voir la mise en place de nouvelles formes de prise en charge ou de nouveaux dispositifs.

↳ Exclusion par le logement :

- appauvrissement des ménages logés dans le parc social
- hausse importante des mesures d'expulsion en 2008
- taux d'effort de plus en plus élevé des ménages pour se loger d'où difficultés à se maintenir dans le logement...

Enfin, l'analyse partagée des besoins sociaux a traité de l'évolution de la structure démographique marquée par :

- Une population globalement stable
- Un enjeu de l'accueil de la petite enfance à partager (public/privé, ville-centre/périphérie), dans un contexte de natalité en hausse légère et constante,
- Un isolement, notamment chez les allocataires CAF et les personnes âgées
- Un défi à relever concernant le vieillissement de la population, caractérisée par des besoins en hébergement (articulation/fluidification), en soutien des familles et des aidants familiaux, en prise en charge des maladies cognitives.

Mme SCHOELLER a ensuite abordé les problèmes de l'isolement, du vieillissement de la population, de la petite enfance..., puis a développé les axes de travail prioritaires discutés en Conseil d'Administration du CCAS le 10 février dernier :

➤ faire face à la crise aux côtés des publics les plus vulnérabilisés (augmentation des aides financières, création d'un fonds exceptionnel d'aide aux projets, baisse du loyer des logements foyers, lutte contre la pauvreté des jeunes de moins de 25 ans...)

➤ faire face au vieillissement pour faire du 3^{ème} âge une 3^{ème} vie (création d'une maison des seniors, participation à la mise en œuvre locale du plan Alzheimer...)

➤ faire face à l'isolement pour inventer une ville plus fraternelle (en développant la démarche de prévenance, en allant au devant des publics les plus éloignés de leurs droits et des services publics, en contribuant à la mise en œuvre du schéma d'accessibilité...)

Après un large débat au cours duquel sont intervenus M. ROSSELOT, Mme M. JEANNIN, M. OMOURI, M. BONNET, Mme CRABBÉ-DIAWARA, Mme PANIER, Mme FELLMANN, Mme MENETRIER, Mme MOUNTASSIR, M. ALAUZET, Mme PEQUIGNOT, Mme GELIN, Mme SCHOELLER, M. LE MAIRE, le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport.

FINANCES - RESSOURCES BUDGETAIRES

2. Fiscalité 2009 - Fixation des taux communaux des taxes directes locales

A la majorité des suffrages exprimés (10 contre du groupe UMP et Apparentés et groupe MODEM), le Conseil Municipal a décidé de fixer comme suit les taux communaux 2009 des trois taxes directes locales :

- Taxe d'habitation :	22,28 %
- Foncier bâti	24,65 %
- Foncier non bâti	26,37 %

3. Plan de relance de l'économie relatif au FCTVA - Convention avec le Préfet de la Région de Franche-Comté

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a pris acte que le montant de référence est la moyenne des dépenses réelles d'équipement réalisées pour les exercices 2004, 2005, 2006 et 2007, soit 49 410 322 €

- a pris acte que les dépenses réelles d'équipement inscrites aux BP, principal et annexes de la ville, s'élèvent à 75 266 934 €, soit une augmentation de 52,3 % par rapport au montant référence déterminé ci-dessus

- a autorisé M. le Maire à conclure avec le représentant de l'Etat la convention par laquelle la Ville s'engage à augmenter ses dépenses réelles d'équipement en 2009 afin de bénéficier de la réduction du délai d'attribution du FCTVA au titre des dépenses réalisées en 2008.

4. Comptabilité - Exercice 2009 - Cotes et produits irrécouvrables - Admissions en non valeur

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'admettre en non valeur ces cotes et produits irrécouvrables pour un montant global de 28 791,69 € et d'en donner décharge au chef du service comptable.

5. Fête foraine de Pâques - Proposition de réduction des droits tarifaires pour 2009

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de réduire, à titre exceptionnel, les droits tarifaires relatifs à la fête foraine de Pâques 2009, et de les fixer comme suit :

<i>Fêtes de Pâques (16 jours - 3 week-ends)</i>		
Surface occupée	Tarifs 2009 votés le 11/12/2008	Nouvelle proposition pour 2009
Jusqu'à 200 m ² - tarif au m ²	2,18 €	1,53 €
De 200 à 400 m ² - tarif au m ²	1,42 €	1,00 €
Au-dessus de 400 m ² - tarif au m ²	1,25 €	0,88 €
Remorques (forfait)	4,10 €	2,87 €

6. Secteur Communication - Fixation de tarifs

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a fixé comme suit pour 2009 les tarifs de vente de la carte IGN «Besançon autour de Vauban» :

- Prix de vente au public : 5,70 €

- Prix unitaire fixé pour l'achat par des boutiques partenaires pour une quantité supérieure à 10 exemplaires : 2,30 €.

7. Stationnement payant - Création d'un nouveau tarif

A l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions du Groupe UMP et Apparentés), le Conseil Municipal a décidé de créer un nouveau tarif dénommé «zone de visite», appliqué selon les modalités suivantes :

- 9 h à 19 h : 1 €/heure, dans la limite de 5 € par 24 h
- les 20 premières minutes gratuites.

RESSOURCES HUMAINES

8. Emploi de journaliste rédacteur en chef de BVV - Renouvellement

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a confirmé cet emploi de journaliste rédacteur en chef de BVV.

9. Médecine du Travail - Recrutement d'un médecin

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a défini l'emploi à temps non complet (60 %) et décidé d'ouvrir l'accès à cet emploi à un agent contractuel.

10. Personnel Municipal - Prise en charge des frais de déplacement dans le cadre de la préparation et de la participation aux épreuves des concours, des sélections ou des examens professionnels de la Fonction Publique Territoriale

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé la prise en charge en faveur du personnel :

- des frais de transport liés à la participation aux épreuves des concours, des sélections ou des examens professionnels de la fonction publique territoriale
- des frais de déplacement occasionnés par la préparation à ces mêmes concours ou examens professionnels.

RELATIONS INTERNATIONALES - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

11. KALECO - KAléidoscope Langues En COuleurs - Participation de la Ville de Besançon à un programme européen initié par la Ville de Pavie (Italie)

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur la participation de la Ville à ce programme européen et a décidé de solliciter auprès de la Ville de Pavie la part des fonds européens revenant à Besançon pour couvrir sa quote-part des frais engagés dans le cadre de ce programme.

CULTURE

12. Fortifications de Vauban - Organisation à Besançon d'un chantier international de jeunes volontaires - Adhésion à l'Association Solidarité Jeunesse - Demande de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a approuvé le projet d'organisation à Besançon d'un chantier international de jeunes volontaires

- a décidé l'adhésion à l'Association Solidarité Jeunesse

- a autorisé M. le Maire à signer la convention à intervenir entre la Ville de Besançon et l'Association Solidarité Jeunesse pour la mise en place de ce chantier international

- a décidé de déposer une demande de mécénat auprès de la fondation EDF Diversiterre dans le cadre de sa convention de partenariat avec le Réseau des Sites Majeurs de Vauban signée en 2008 pour la période 2008-2011 portant sur la valorisation du patrimoine fortifié et sur le développement culturel et territorial des sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.

13. Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie / Musée du Temps - Convention de partenariat entre la Ville de Besançon et l'Amicale Sportive Territoriale Bisontine (ASTB) dans le cadre du Trail des Forts du Grand Besançon

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'offrir, dans le cadre de cette manifestation, à l'ASTB 3 moulages, 125 entrées pour le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, 10 ouvrages sur l'exposition Skoda, 50 livres sur le Palais Granvelle et 125 entrées pour le Musée du Temps, don estimé à 1 910 €.

M. LE MAIRE a été autorisé à signer la convention à intervenir avec l'ASTB.

14. Équipements culturels - Numérisation des collections des musées et de la bibliothèque de Besançon : campagne 2009 - Demandes de subventions à l'État et à la Région Franche-Comté

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a approuvé le programme de numérisation 2009 des Musées et de la Bibliothèque Municipale dont le coût est estimé à 173 800 € TTC

- a décidé de solliciter des subventions à hauteur de 139 040 € auprès de l'Etat (DRAC) et de la Région de Franche-Comté.

VIE DES QUARTIERS

15. Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Besançon 2007/2009 - Première programmation 2009

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a approuvé la première programmation du Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2009 et son plan prévisionnel

- a décidé de solliciter les participations financières auprès de l'ensemble des partenaires (Etat, Région de Franche-Comté, Département du Doubs, CAGB, CDC, CAF, Fonds Social Européen...)

- a autorisé M. le Maire ou les Adjointes Délégués à signer les conventions et avenants éventuels à intervenir avec les différents partenaires.

Mme TISSIER, M. HAKKAR, M. OMOURI, M. DEVESA et M. DAHOUI n'ont pas pris part au vote.

16. Vie des Quartiers - Coordination Jeunesse - Contrat Enfance Jeunesse Ville de Besançon / CAF de Besançon - Programmation et financement du Volet Jeunesse 2009 - 1^{ère} répartition de subventions aux associations

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a adopté la programmation du CEJ Volet Jeunesse 2009 et son financement

- a décidé de verser dans ce cadre des subventions à des associations pour un montant global de 430 521 € et de solliciter des subventions auprès des différents partenaires

- a autorisé M. le Maire à signer les conventions et avenants à intervenir avec les associations intervenant dans le cadre du CEJ.

M. GHEZALI, Mme FALCINELLA, Mlle RONZI, Mme MICHEL, Mme POISSENOT et M. OMOURI n'ont pas pris part au vote.

17. Vie des Quartiers - Avenants programmatifs et financiers d'actions 2009 avec les associations : Maison des Jeunes et de la Culture de Besançon Clairs-Soleils, Association Sportive et d'Education Populaire des Cras/Chaprais, Maison des Jeunes et de la Culture de Palente/Orchamps et Comité de Quartier Rosemont/Saint-Ferjeux

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a fixé comme suit les subventions annuelles de la Ville :

. 266 520 € à la MJC de Besançon-Clairs-Soleils

. 159 600 € à l'ASEP

. 159 450 € à la MJC Palente Orchamps

. 180 600 € au Comité de quartier Rosemont - Saint-Ferjeux

- a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les avenants à intervenir avec ces associations, ainsi que les conventions de mise à disposition de locaux

- a décidé d'accorder à ces 4 structures la gratuité pour l'utilisation des salles du Kursaal dans le cadre de leurs activités.

M. GHEZALI, Mme POISSENOT, Mlle RONZI, Mme MICHEL et Mme FALCINELLA n'ont pas pris part au vote.

18. Vie des Quartiers - Coordination Jeunesse - Bons vacances de la Ville de Besançon - Bilan 2008 et règlement 2009/2010

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du bilan 2008 de ce dispositif, s'est prononcé favorablement sur les règles de fonctionnement et d'attribution des bons vacances 2009/2010.

19. Vie des Quartiers - Coordination Jeunesse - Alter Egaux 6^{ème} édition

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a adopté ce projet, son règlement, et a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions à intervenir avec les structures prestataires de services, les différents porteurs de projet et l'UNICEF engagés dans le cadre de cette manifestation

- a décidé le versement aux équipes de la bonification en fonction des résultats de l'ensemble des concurrents ainsi qu'à l'UNICEF en fonction du nombre de défis réalisés (montant : 4 800 €)

- a décidé de solliciter les participations de l'Etat pour un montant de 5 000 €, de la CAF pour un montant de 9 600 € et du Département du Doubs pour un montant de 5 000 €.

EDUCATION

20. Réactualisation du forfait communal - Revalorisation des coûts de scolarité pour les élèves des communes extérieures

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a réactualisé le forfait communal versé aux écoles privées sous contrat qui est fixé à 592 €/an/élève à compter du 1^{er} janvier 2009, cette revalorisation s'échelonnant comme suit :

. exercice 2009 : avec un rattrapage de + 50 % soit une augmentation de + 135,62 €

. exercice 2010 : avec un rattrapage de + 30 % soit une augmentation de + 81,38 €

. exercice 2011 : avec un rattrapage de + 20 % soit une augmentation de + 54,25 €

- a révisé le coût de scolarité pour les élèves des communes extérieures scolarisés en section élémentaire à Besançon qui est fixé à 1 313 €/élève/an à compter de la rentrée 2009/2010, cette revalorisation étant échelonnée sur 3 ans de la façon suivante :

. année 2009 :	800 €
. année 2010 :	1 000 €
. année 2011 :	1 313 €

URBANISME

21. ZAC Les Hauts du Chazal - Modification du dossier de création - Bilan de la concertation préalable et approbation du nouveau périmètre

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a pris acte du bilan de la concertation préalable
- a décidé de modifier le dossier de création de la ZAC en ce qui concerne son périmètre
- a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer un avenant à la concession d'aménagement à intervenir avec la SEDD pour prendre en compte l'évolution du périmètre et, le cas échéant, l'adaptation du programme des équipements publics qui sera soumis à un prochain conseil municipal.

M. LE MAIRE et M. LOYAT n'ont pas pris part au vote.

22. Elaboration du projet urbain des Prés de Vaux : engagement des premiers marchés subséquents

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à engager la procédure de maîtrise d'œuvre urbaine en signant tout document ou marché correspondant jusqu'à la validation de l'avant-projet global.

23. Fontaine Ecu - Requalification du site Fontaine Ecu

A la majorité des suffrages exprimés (1 contre : Mme Martine JEANNIN, 7 abstentions du groupe UMP et Apparentés), le Conseil Municipal :

- a approuvé le programme de requalification du site Fontaine Ecu
- a donné son accord de principe sur l'engagement financier de la Ville aux côtés de GBH pour un montant prévisionnel à hauteur de 1,2 M€ (valeur 2009) à l'horizon 2014.

M. LOYAT n'a pas pris part au vote.

**24. Déclaration d'Utilité Publique des périmètres de protection de la Source d'Arcier -
Demande de prorogation**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de solliciter de M. le Préfet du Doubs un arrêté prorogeant d'une durée de 5 ans la Déclaration d'Utilité Publique au bénéfice de la Ville de Besançon relative aux périmètres de protection de la source d'Arcier, ceci pour permettre à la Ville de régulariser chacune des transactions engagées dans le cadre de la procédure d'expropriation par le biais d'adhésion à l'ordonnance et ce préalablement aux versements des indemnités.

25. Projet LGV Rhin-Rhône - Raccordement de la sous-station RFF de Besançon au réseau de transport d'électricité - Création d'une liaison souterraine - Information du Conseil Municipal - Avis formulé sur le dossier d'enquête publique de DUP et mise en compatibilité du PLU

Le Conseil Municipal a pris connaissance des observations formulées par la Ville de Besançon sur le dossier de DUP déposé par Réseau de Transport d'Electricité (RTE).

VOIRIE

26. Chemin Français - Construction d'un pont au-dessus de la voie ferrée Viotte/Auxon - Demandes de subventions

A la majorité des suffrages exprimés (10 abstentions du groupe UMP et Apparentés et du groupe MODEM), le Conseil Municipal :

- a approuvé le projet de construction d'un pont Chemin Français et de la voirie attenante, dont le coût est estimé à 1 800 000 € TTC

- a décidé de solliciter les aides du SYDED, du Département du Doubs ainsi que de tout autre partenaire susceptible de participer à ces opérations

- a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention de partenariat avec la CAGB.

M. LE MAIRE n'a pas pris part au vote.

ENVIRONNEMENT

27. Concours des maisons et balcons fleuris - Evolution du règlement

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a approuvé les évolutions proposées pour le règlement du concours des maisons et balcons fleuris tendant notamment à inciter les particuliers à faire évoluer leur fleurissement vers un fleurissement plus «naturel».

FORETS

28. Forêts communales - Certification de la gestion durable des forêts communales

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de renouveler l'adhésion à la politique de qualité de la gestion forestière durable définie par la marque PEFC, pour une période de 5 ans en reconduction tacite

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les documents nécessaires à cette adhésion

- d'acquitter chaque année les frais d'adhésion fixés par PEFC Franche-Comté au travers de l'appel à cotisation du réseau des Communes Forestières.

MAITRISE DE L'ENERGIE

29. Chauffage urbain de Planoise et des Hauts du Chazal - Programme de travaux 2009 de mise en conformité

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a adopté le programme de travaux 2009 de mise en conformité de la chaufferie urbaine de Besançon Planoise et de la ZAC des Hauts du Chazal, programme dont le coût est estimé à 131 592 €.

30. Création d'une chaufferie bois au Groupe Scolaire Brossolette - Demandes de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a approuvé le projet de création de cette chaufferie bois pour un coût prévisionnel estimé à 334 969,70 €

- a décidé de solliciter des subventions auprès de l'Union Européenne, de l'ADEME, du Département du Doubs et de tout autre partenaire susceptible de financer ce type d'équipement, et d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions éventuelles à intervenir avec ces financeurs.

31. Projet de participation de la Ville de Besançon à un programme européen INTERREG IV «Rêve d'avenir»

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé la participation de la Ville à un programme INTERREG IV REVE d'AVENIR qui permettra de préparer et mettre en œuvre le Plan Climat Energie Territorial de la Ville et qui constitue également un outil concret permettant la réalisation des objectifs de la Convention Européenne des Maires.

DOMAINE

32. Immeuble «La City» 2 rue Gabriel Plançon - Location par la Ville de locaux - Accord de la Ville sur une promesse de bail

A la majorité des suffrages exprimés (8 contre du groupe UMP et Apparentés, 2 abstentions du groupe MODEM), le Conseil Municipal a approuvé la promesse de bail avec la Caisse d'Epargne de Bourgogne Franche-Comté pour la location, pour une durée de 9 ans, de locaux (1 915 m² + parties communes et de 104 places de parking à la City pour un loyer annuel de 304 508 € TTC.

SUBVENTIONS : ATTRIBUTION, ENCAISSEMENTS

33. Attribution de subventions complémentaires aux scènes conventionnées - Attribution de subventions aux associations culturelles - Signature de conventions triennales et avenants

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'attribuer les subventions ou complément de subventions suivantes :

. scènes conventionnées :

Théâtre de l'Espace :	11 397 € (complément)
Nouveau Théâtre :	6 622 € (complément)
Amis du Cylindre :	77 500 € (2 ^{ème} tranche)
Total	95 519 €

ASSOCIATIONS CULTURELLES

	Subvention 2008	Proposition subvention 2009
MUSIQUE		
MUSIQUE ANCIENNE / CLASSIQUE / CONTEMPORAINE		
Jeunesses Musicales de Franche-Comté	2 000	2 000
Orchestre Philharmonique de Besançon	2 500	2 500
Chœur à Corps	0	1 500
Chœur Heinrich Schütz	2 500	2 500
La Clé de Sol	500	500
Le Contrepoint	2 500	2 500
Contre Z'Ut	2 500	2 500
Les Enfants de l'Espoir	2 500	2 500
Société des Concerts	1 000	1 000
Tétraktys	4 000	6 000
Amis de l'Orgue	1 400	1 400
Orgue en ville		7 000
Orgue et Culture	1 400	1 400
Musiques en Perspectives	6 000	10 000
TOTAL		43 300

	Subvention 2008	Proposition subvention 2009
MUSIQUES ACTUELLES		

Bastion	23 500	27 000
Découvert Autorisé	5 000	5 000
ATTILA	5 000	3 000
Elektrophonie	5 000	4 000
Sentimental Noise	3 000	3 000
Aspro Impro	24 000	26 000
Interférences	17 300	20 000
	TOTAL	88 000

ECOLES DE MUSIQUE

Atelier musical de Montrapon	6 233	6 127
CAEM Planoise	9 201	7 187
MJC Palente	17 045	16 197
Atelier musical des Clairs-Soleils	4 219	4 060
Atelier musical de St-Ferjeux-Rosemont-La Butte	7 134	6 710
Atelier musical de Velotte	4 900	5 067
Atelier musical du Personnel de la Poste	6 180	5 703
Divertimento	1 500	742
Musique Pour Tous	2 000	3 000
Académie de Musique Tchaïkovsky (AMT)	1 000	1 000
	TOTAL	55 793

HARMONIES ET FANFARES

Batterie Fanfare des Sapeurs Pompiers	12 000	12 000
Concorde St-Ferjeux	6 951	6 558
Fédération Musicale de FC	386	386
Harmonie des Chaprais	10 488	9 505
Orchestre d'Harmonie Municipal de Besançon	40 708	39 332
	TOTAL	67 781

	Subvention 2008	Proposition subvention 2009
THEATRE & SPECTACLES		

THEATRE

Alcyon	4 500	6 000
Boutique du Conte	1 000	1 000
Colibri (Cie du)	3 100	2 000
Embarquez		2 000
Grave et Burlesque Equipée du Cycliste (La)	8 000	6 500
Gravitation (Compagnie)	2 000	2 000
Interpestifs (Cie les)	15 000	17 000
LTS (Compagnie) (Les Trois sœurs)	1 500	1 500
Mala Noche (Compagnie)	6 500	6 500
Serial Théâtre	2 000	2 000
Teraluna (Compagnie)	1 500	2 000
Théâtre Universitaire de FC	1 500	1 500
Coloquinte (Cie)	1 000	1 000
Envie (Théâtre)	1 000	1 000
P'tit Vélo (Cie du)	1 000	1 000
	TOTAL	53 000

SPECTACLE (arts de rue, nouveau cirque, marionnettes)

Passe-Muraille	13 500	11 000
Graine de Vie	1 500	2 000
Cirque Plume	20 000	40 000
Manches à Balais (Théâtre des)	2 000	1 500
Salamandre (La)	2 000	2 000
Tricyclique Dol	3 500	5 000
	TOTAL	61 500

DANSE

Cie du Courant d'Air	2 000	2 000
Muse et Danse	2 000	2 000
Astragale	1 500	1 500
BRRFTTTT	1 500	1 500
Jeanne Simone	1 500	3 000
NA	24 000	30 000
Trajectoires Obliques	1 500	1 500
	TOTAL	41 500

	Subvention 2008	Proposition subvention 2009
--	--------------------	-----------------------------------

ART CONTEMPORAIN

Alien in Paradise	2 000	1 500
En cas où	0	1 000
Centre d'Art Mobile	5 000	5 000
La Loge	1000	1000
SaufArt le Pavé dans la Mare	15 000	22 000
DEV'ART Biennale des Arts Plastiques	0	2 500
	TOTAL	33 000

AUDIOVISUEL

Réal et ChefOp	2 000	1 000
L'Entrepôt	1 000	1 000
APACA	5 000	6 500
CCPPO	2 500	2 500
FORTIS	0	16 000
	TOTAL	27 000

LIVRE-BIBLIOTHÈQUE

ALAC - Livres des Auteurs Comtois	1 000	1 000
Croqu'livre	2 000	2 000
La Distraction des Malades	600	600
La Maison Chauffante	2 000	2 500
Pas Serial s'Abstenir	2 000	2 100
	TOTAL	8 200

	Subvention 2008	Proposition subvention 2009
SOCIÉTÉS SAVANTES PATRIMOINE		

Association Astronomique de FC	2 300	2 300
Académie des Sciences et Belles Lettres	800	800
Amis des Musées et des Bibliothèques	800	800
Amis du Muséum	800	800
Défense de la Langue Française en FC	800	800
Renaissance du Vieux Besançon	800	800
Société d'Emulation du Doubs	800	800
Société Numismatique du Doubs	800	800
	TOTAL	7 900

TOTAL	582 493
--------------	----------------

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions et avenants à intervenir avec l'Association Espace Besançon Planoise, le Centre Dramatique National de Besançon et de Franche-Comté, l'Association ASPRO IMPRO, le Cirque Plume, l'Association NA Cie Pernelle, l'Association Le Bastion, l'Association Les Amis du Cylindre.

M. DAHOUI, Mme JOLY, M. GENDRAUD, M. OMOURI et Mme TISSIER n'ont pas pris part au vote.

34. Subventions à des associations sportives

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

1. Programme «manifestations sportives» et subventions exceptionnelles

- **Avenir Natation Besançon :**
Meeting du Grand Besançon - 12/14 février 2009 : **2 000 €**
- **Comité Régional du Sport Universitaire**
Championnats de France Ultimate (mars) Tennis (avril) : **1 000 €**
- **Ligue de Franche-Comté de Handball**
Finales Inter-Pôles Féminines 18 au 22 mars : **500 €**
- **Ligue de Franche-Comté de Basket Ball**
Journée Basket Féminin 21 janvier 2009 et match Aix/Bourges : **2 000 €**
- **Ring Olympique Bisontin**
Aide exceptionnelle suite à restructuration **5 000 €**
- **Amicale Motocycliste Bisontine**
Aide exceptionnelle participation équipage side-car
au Championnat de France de la Montagne **1 000 €**

2. Programme Sport amateur

CLUB OU SECTION	DISCIPLINE	Subvention 2008	Acompte 2009
ADORR	Course d'Orientation	327	164
AERO CLUB DE BESANCON LA VEZE	Aéronautisme	147	73
AIGLON SPORTS	Gymnastique FSCF	1 091	546
ALLIANCE GLISSE DE FRANCHE-COMTE	Roller Skate	134	67
AMICALE CLUB BOULISTE	Boule Lyonnaise	521	260
AMICALE CYCLISTE BISONTINE	Cyclisme	1 813	907
AMICALE MOTOCYCLISTE DU DOUBS	Motocyclisme	208	104
ANB	Natation	13 213	6 607
AQUA SPORT	Plongée	356	178
ARC CLUB	Tir à l'Arc	612	306
ARCHERS DU CSAMB (Les)	Tir à l'Arc	1 347	673
ASA SEQUANIE	Sport Automobile	365	183
ASEB	Roller Skate	1 737	868
ASGB	Patinage Artistique	3 028	1 514
ASPTT	Omnisports		8 059
ASPTT	Athlétisme	3 318	
ASPTT	Badminton	1 451	
ASPTT	Cyclisme - VTT	863	
ASPTT	Cyclotourisme	48	
ASPTT	Escalade	828	
ASPTT	Football	6 988	
ASPTT	Natation	0	
ASPTT	Randonnée pédestre	57	
ASPTT	Ski	384	
ASPTT	Tennis	19	
ASPTT	Tennis de Table	2 161	
ASQP	Football	1 607	804
ATSCAB	Bowling	205	103
BALISE 25	Course d'Orientation	1 238	619
BASE BALL CLUB	Base Ball	517	258
BESANCON BISONS	Football américain	1 240	620
BESANCON BOXE ANGLAISE	Boxe Anglaise	1 565	783
BESANCON BUDO TS	Omnisports		Pas de dossier
Besançon Budo TS	Full Contact	418	
Besançon Budo TS	Karaté	64	
Besançon Budo TS	Kick Boxing	281	
BESANCON CYCLOS RANDONNEURS	Cyclotourisme	227	114

CLUB OU SECTION	DISCIPLINE	Subvention 2008	Acompte 2009
BESANCON DANSES SPORTIVES	Danse sportive	0	Pas de dossier
BESANCON GYMNASTIQUE RYTHM.	Gymnastique rythmique	7 080	3 540
BESANCON RACING CLUB	Omnisports		6 961
BESANCON RACING CLUB	Basket	6 764	
BESANCON RACING CLUB	Cyclisme	753	
BESANCON RACING CLUB	Escrime	3 823	
BESANCON RACING CLUB	Tennis	2 000	
BESANCON RACING CLUB	Tennis de Table	582	
BESANCON TRIATHLON	Triathlon	3 650	1 825
BESANCON VOL LIBRE	Parapente	128	Pas de dossier
BMX BESANCON	Cyclisme BMX	3 136	1 568
BOUSBOTTE (La)	Omnisports		1 144
BOUSBOTTE (La)	Football	582	
BOUSBOTTE (La)	Gymnastique FSCF	1 526	
BOUSBOTTE (La)	Randonnée pédestre	53	
BOUSBOTTE (La)	Tennis de Table	126	
BREGILLE (ASCC)	Handisport	884	442
BSC	Omnisports		3 247
BSC	Curling	621	
BSC	Hockey sur glace	4 731	
BSC	Patinage Artistique	1 142	
BUC Escrime	Escrime	2 472	1 236
BUC Plongée	Plongée	232	116
BUC Tennis	Tennis	405	203
BUDO CLUB	Judo	463	232
BVB	Volley	3 595	1 797
CENTRE ECOLE PARACHUTISME	Parachutisme	715	358
CENTRE OMNI. PIERRE CROPPET	Omnisports		372
CENTRE OMNI. PIERRE CROPPET	Basket Fauteuil	317	
CENTRE OMNI. PIERRE CROPPET	Equitation	168	
CENTRE OMNI. PIERRE CROPPET	Sport adapté	258	
CITADELLE (La)	Omnisports		492
CITADELLE (La)	Danse sportive	75	
CITADELLE (La)	Gymnastique FSCF	881	
CITADELLE (La)	Judo	28	
CLEMENCEAU SPORTING CLUB	Football	11 190	5 595
CLUB ALPIN FRANCAIS	Montagne randonnée	2 219	1 110
CLUB UNIHOCKEY BESANCON	Floorball	924	462

CLUB OU SECTION	DISCIPLINE	Subvention 2008	Acompte 2009
CPB	Lutte	5 006	2 503
DOJO FRANC-COMTOIS	Omnisports		2 982
DOJO FRANC-COMTOIS	Aikido	265	
DOJO FRANC-COMTOIS	Judo	5 324	
DOJO FRANC-COMTOIS	Karaté	375	
DOUBS SUD ATHLE	Athlétisme	7 303	3 652
DYNAMIQUE BISONTINE	Gymnastique rythmique	1 917	959
ENTRE-TEMPS	Escalade	1 834	917
ETOILE SPORTIVE ST-FERJEUX	Omnisports		957
ETOILE SPORTIVE ST-FERJEUX	Cyclisme	673	
ETOILE SPORTIVE ST-FERJEUX	Tennis	791	
ETOILE SPORTIVE ST-FERJEUX	Tennis de table	449	
ETRIER BISONTIN	Equitation	253	127
FOOT ET LOISIRS CLAIRS-SOLEILS	Football	703	351
FRANCAISE (La)	Haltérophilie	3 154	1 577
FRANCHE-COMTE DANSE SPORTIVE	Danse sportive	49	25
FRANCHE-COMTE JUDO	Judo	1 356	678
IKS ASEP	Karaté	1 723	862
INDEPENDANTE COMTOISE	Gymnastique	6 004	3 002
JEUNES TURCS BESANCON	Football	609	Pas de dossier
JEUNESSE DE PALENTE	Omnisports		606
JEUNESSE DE PALENTE	Gymnastique FSCF	1 168	
JEUNESSE DE PALENTE	Randonnée pédestre	44	
KARATE SPORT 25	Karaté	631	315
KOOKABURRA BOOMERANG	Boomerang	362	181
LA BOULE MERIDIONALE	Pétanque	0	Pas de dossier
LA MEDUSE	Plongée	323	161
MONTRAPON (ASC)	Football	2 521	1 260
OLOF PALME	Football	930	Pas de dossier
OLYMPIQUE BISONTIN	Rugby	10 023	5 012
ORCHAMPS PALENTE AS	Football	1 874	937
ORIENTATION TEAM BESANCON	Course d'Orientation	119	59
PALENTE ORCHAMPS HB	Handball	6 708	3 354
PETANQUE DE ST-FERJEUX PLANOISE	Pétanque	192	96
PETANQUE FRANC-COMTOISE	Pétanque	349	175
PKA	Karaté	542	271
PLANOISE SAINT-FERJEUX	Football	5 569	2 785
PORTUGAIS BESANCON	Football	609	Pas de

CLUB OU SECTION	DISCIPLINE	Subvention 2008	Acompte 2009
			dossier
PRES DE VAUX (US)	Football	5 342	2 671
PSB	Omnisports		6 941
PSB	Aikibudo	280	
PSB	Billard	67	
PSB	Football	9 333	
PSB	Handball	1 229	
PSB	Tennis	1 922	
PSB	Tennis de Table	1 052	
PSB JUDO	Judo	2 821	1 411
RETRAITE SPORTIVE DU GRAND BESANCON	Multisports	238	119
RING OLYMPIQUE BISONTIN	Boxe Anglaise	908	454
ROLLER HOCKEY	Roller Hockey	1 773	886
SAINT-CLAUDE (La)	Gymnastique	7 894	3 947
SATELLITE	Omnisports		972
SATELLITE	Boxe française	1 197	
SATELLITE	Football	748	
SAUVEGARDE KARATE CLUB	Karaté	433	217
SHOTOKAN (Le)	Karaté	832	416
SIGN'EVASION	Handisport	473	237
SNB	Omnisports		2 880
SNB	Aviron	2 859	
SNB	Canoë Kayak	2 900	
SOCIETE DE TIR DE BESANCON	Tir	1 940	970
TENNIS DE TABLE DE PLANOISE	Tennis de Table	290	145
TENNIS DU GRAND BESANCON	Tennis	2 025	1 012
VELOTTTE (ASC)	Football	6 244	3 122
VOLANT BISONTIN	Badminton	2 921	1 461

Total cotations

116 175

FORFAITS

Un seul versement annuel

CRSU	Scolaire et universitaire	4 000	4 000
UNSS	Scolaire et universitaire	4 000	4 000
USEP	Scolaire et universitaire	5 000	5 000
OMS	Multisports	1 500	1 500

Total forfaits

14 500

14 500

TOTAL GENERAL			130 675
----------------------	--	--	----------------

3. Programme «animations sportives»

3.1- Soutien aux Comités départementaux et clubs engagés dans des actions d'animation

Besançon Skating Club
 Animations scolaires hockey/patinage 2^{ème} versement 2008/2009 1 500 €

Comité Régional Handisport

Soutien au poste d'agent de développement et animations été 2008 1 500 €

3.2- Programme Sport et cohésion sociale

- Fonds d'aide aux clubs de quartier

Structures	Rappel 2008	Subvention 2009
AS Montrapon Foot	900 €	900 €
AS Palente Orchamps Hand Ball	1 500 €	1 500 €
AS Orchamps Palente Football	1 200 €	1 200 €
ASC Planoise Saint-Ferjeux Foot	1 200 €	1 200 €
IKS Karaté	300 €	700 €
Besançon Ring Athlétic Boxe	500 €	500 €
AS Quartier de Planoise ASQP Foot	1 000 €	1 000 €
Sauvegarde Karaté Club	700 €	700 €
Foot et Loisirs Clairs Soleils	700 €	500 €
Planoise Karaté Academy	700 €	absence de dossier
PSB Judo	500 €	700 €
Satellite (boxe française et foot)	800 €	700 €
SC Clemenceau	2 000 €	1 200 €
Olof PALME foot Orchamps	600 €	absence de dossier
Association Sportive RACINES	500 €	350 €
Association des jeunes des 408	nouvelle	500 €
	TOTAL	11 650 €

- «Place au Sport» : actions d'éducation et d'insertion par le sport : aides aux projets spécifiques portés par les clubs sportifs

Structures	Action	Rappel 2008	Subvention 2009
BBCD	Street Tour	2 000 €	2 000 €
BRC foot	Place au Foot	2 000 €	1 500 €
BRC tennis	Tennis quartier Montrapon	400 €	900 €
CPB Lutte	«Je lutte pour mon quartier»	1 500 €	1 750 €
Vesontio Sport	Ecole bisontine handball Projet commun ESBF, ESBM et ASPOHB		2 500 €
Ligue de FC Tennis	Tennis dans les quartiers	2 000 €	2 000 €
MJC Clairs-Soleils	Sun Challenge	500 €	400 €
Groupement d'employeurs Profession Sport 25	Structuration des clubs de foot de quartier		5 000 €
Profession Sport 25	Tremplin foot Planoise		1 000 €
SNB Aviron	«L'aviron dans les quartiers»		1 000 €
SC Clemenceau	Animation pied d'immeuble cité Grette		800 €
	TOTAL		18 850 €

4. Programme «Gestion des équipements sportifs»

Attribution de subventions à des clubs qui utilisent leurs propres locaux ou assument des charges particulières d'équipements :

Clubs	Locaux	Rappel 2008	Subvention 2009
BRC Omnisports	Bâtiments et tennis Trépillot	14 000 €	14 000 €
Centre Omnisports Pierre CROPPET	Locaux route de Gray	24 500 €	24 500 €
Dojo Franc-Comtois	Dojo rue des Chalets	1 200 €	1 200 €
La Saint-Claude	Salle gymnastique St-Claude	1 200 €	1 200 €
Satellite	Salle boxe rue de Cologne	300 €	300 €
SNB	Piscine et locaux Port Joint	21 500 €	21 500 €
US Prés de Vaux	Prise en charge traçage	300 €	300 €
AS Velotte	Entretien vestiaires et traçage	1 500 €	1 500 €
ENTRETEMPS	Local rue Einstein (acompte)	6 000 €	3 500 €
	TOTAL		68 000 €

M. GHEZALI n'a pas pris part au vote.

35. Subventions aux classes transplantées ou de découverte

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes pour un montant global de 20 440 €.

- 1) Ecole primaire Les Sapins :
 - séjour à Rochejean, au centre de séjour de l'AROEVEN, des 58 élèves des 3 classes de la MS (moyenne section) au CM, les 23 et 24 mars 2009 : subvention de 1 304 €.

- 2) Ecole élémentaire Jean Macé :
 - séjour à Levier des 73 élèves du cycle 3 du 14 au 17 avril 2009 et des 53 élèves du cycle 2 du 15 au 18 juin 2009 : subvention de 6 384 €

- 3) Ecole élémentaire Fanart :
 - séjour à Port Leucate, du 5 au 11 avril 2009, des 104 élèves de l'école : subvention de 6 552 €

- 4) Ecole élémentaire Fourier :
 - séjour au Centre de Loisirs et de découverte des Grangettes, de 62 élèves de 3 classes de CE1, CM1 et CM1/CM2, du 8 au 12 juin 2009 : subvention de 3 590 €

- 5) Ecole élémentaire La Butte :
 - séjour aux Grangettes de 50 élèves de CE1 et CE2, du 25 au 29 mai 2009 : subvention de 2 250 €.

- 6) Ecole élémentaire Bregille Plateau :
 - séjour à Paris de 20 élèves de CM2 les 11 et 12 juin 2009 : subvention de 360 €.

36. Remboursement des frais d'aménagement d'un local à NEOLIA - Additif à la délibération du Conseil Municipal du 15 janvier 2009

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de modifier sa délibération du 15 janvier 2009 pour autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant à la convention Ville/Néolia prévoyant le versement d'une subvention d'un montant de 38 012,73 € au profit de Néolia.

MARCHES

37. Marchés publics - Autorisation de signature des avenants

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les avenants aux marchés ci-après :

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité)	Montant du marché + Montant du ou des avenant(s) précédent(s) (HT ou TTC)	Montant de l'avenant (HT ou TTC)	Date de l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres pour les avenants > 5 %
<p>Architecture et Bâtiments Mairie - 4, rue Mégevand Réaménagement du 1^{er} étage - Service Education Lot 2 : menuiseries intérieures Avenant n° 1 : Travaux supplémentaires</p> <p>Construction de la salle de quartier des Montboucons Lot 1 : Gros-œuvre Avenant n° 3 : Travaux supplémentaires et travaux non réalisés (Cet avenant n'a aucune incidence financière sur le montant du marché, la moins-value compense la plus-value)</p> <p>Groupe Scolaire de Rosemont Rénovation des locaux de la primaire Lot 1 : Peinture Avenant n° 1 : Travaux supplémentaires</p> <p>Groupe scolaire de la Butte Rénovation des locaux de la maternelle Lot 1 : Peinture Avenant n° 1 : Travaux supplémentaires</p>	<p>VUILLEMIN 25220 Chalezeule</p> <p>RIVA 25770 Serre-les-Sapins</p> <p>CABAUD 25000 Besançon</p> <p>CABAUD 25000 Besançon</p>	<p>23 665,28 € TTC</p> <p>298 703,75 € TTC + 13 267,23 € TTC Avenant n° 1 + 6 550,49 € TTC Avenant n° 2</p> <p>36 538,55 € TTC</p> <p>27 754,64 € TTC</p>	<p>1 517,19 € TTC</p> <p>+ 4 929,85 € TTC - 4 929,85 € TTC</p> <p>7 653,62 € TTC</p> <p>2 022,59 € TTC</p>	<p>Pas de CAO</p> <p>27/02/09</p> <p>13/03/2009</p> <p>13/03/2009</p>
<p>Communication Marché à lot n° 2005-031 Travaux d'impression des services de la Ville de Besançon Avenant n° 2 A compter du 1^{er} octobre 2008, l'Imprimerie Camponovo Bouchard est inscrite au registre du commerce et des sociétés sous la dénomination ESTIMPRIM. En conséquence, le nouveau titulaire du marché pour les lots 2 (affiches petit format), 3 (cartes et cartons d'invitation) et 6 (plaquettes, brochures, journaux) est désormais ESTIMPRIM.</p>	<p>Imprimerie CAMPONOVO BOUCHARD Rue de l'Industrie BP 33 25220 Roche-lez- Beaupré</p>	<p>Lot 2 de 6 500 € à 26 000 € HT Lot 3 de 3 000 € à 12 000 € HT Lot 6 de 25 000 € à 115 000 € HT par an Avenant n° 1 : augmentation du montant du lot 6</p>	<p>Sans incidence financière sur le montant global du marché</p>	<p>Pas de CAO</p>

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité)	Montant du marché + Montant du ou des avenant(s) précédent(s) (HT ou TTC)	Montant de l'avenant (HT ou TTC)	Date de l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres pour les avenants > 5 %
Maîtrise de l'Energie Raccordement de l'extension du Centre Hospitalier Universitaire de Besançon au chauffage urbain Avenant n° 1 Travaux supplémentaires : Agrandissement de la chambre à vannes rue du Piémont et modification allimétrie du caniveau côté CHU	ELYO SUEZ 21079 Dijon Cedex	1 826 303,20 € HT	20 102,10 € HT	Pas de CAO
Parc Auto et Logistique En raison de la période hivernale, la Direction Parc Auto et Logistique n'a pas été en mesure de mettre à disposition les divers matériels de déneigement, afin de permettre à la Société Besançon Poids Lourds d'effectuer leur installation et le passage du véhicule à la DRIRE. Il est donc proposé de prolonger la durée de livraison d'un mois, correspondant au différé de mise à disposition du matériel du fait du maître d'oeuvre.	Besançon Poids Lourds Rue Dennis Gabor 25000 Besançon	142 917 € HT	Aucune modification de montant pour l'avenant	Pas de CAO

La séance est levée à 22 heures 10.

Hôtel de Ville, le 27 mars 2009
Le Maire,

Jean-Louis FOUSSERET

Jean-Louis FOUSSERET.

à Besançon, le 30 mars 2009

Jean-Louis FOUSSERET

Jean-Louis FOUSSERET.